



Etat, Anru et la commune de Sainte-Livrade ont scellé les bases financières du projet de réhabilitation du Cafï

## On lève le « camp »

**SAINTE-LIVRADE.** Les bases de la réhabilitation du Cafï sont posées. Un projet visant à faire de ce « camp » un « quartier »

Ce n'est pas la première pierre qui a été posée hier mais la convention signée dans les salons de la préfecture scelle le projet et surtout son financement. Le projet en question : la réhabilitation du Centre d'accueil des Français d'Indochine (Cafï) de Sainte-Livrade. Son histoire ne date pas d'hier, tout comme l'écho des voix demandant, sinon sa reconstruction, du moins sa rénovation. Il aura fallu la mobilisation de différents acteurs du département et de longues années pour que

le projet soit enfin sur les rails. Et visiblement, il ne l'est pas à moitié puisque, comme l'a rappelé hier le préfet Lionel Beffre, cette « opération est prise en compte, de manière dérogatoire, dans le cadre du programme national de rénovation urbaine », avec d'ailleurs une participation de l'Anru à hauteur de 32 % du coût total de 20 millions d'euros, soit 6,461 millions d'euros. Différents partenaires mettent également la main à la poche. On notera les bailleurs sociaux Clio-pée et Habitatlys, le Conseil géné-

ral, le Conseil régional, la commune de Sainte-Livrade et le Crédit immobilier des prévoyants.

Plus de 20 millions d'euros pour reconstruire des logements pour ces rapatriés d'Indochine condamnés à un exil forcé en 1956. Plus de 20 millions d'euros pour reconstruire un site « digne » et « humain ». Car le maire livradais, Gérard Zuttion, n'a cessé de le marteler lors de la signature de la convention avec le préfet et le directeur de l'Anru : « Les conditions de vie du Cafï sont depuis trop long-

temps précaires, indignes et à la limite de l'insalubre. » Résultat, pas question de rafistolage, les bulldozers raseront l'existant, comme ils ont déjà commencé sur l'îlot central qui comportait l'ancienne école, et les bailleurs sociaux vont se charger de la reconstruction. L'idée : reloger les 120 ménages présents et plus encore, soit la création « sur site » de 88 logements locatifs et 12 logements locatifs-accession, et dans la proche proximité du site, 32 autres logements locatifs. À cela s'ajoutera la reconstruction des deux commerces, et surtout la création d'un lieu de mémoire à vocation sociale et culturelle.

« Et tout cela en tenant compte de la diversité de cette communauté, composée aujourd'hui d'une trentaine d'ayants droit seulement (contre 280 en 1980), de descendants de rapatriés d'Indochine mais également d'occasionnels », a souligné Nathalie Herrard, chef du service urbanisme et habitat à la DDE.

**Un vrai quartier.** Tenir compte de la diversité des populations, tenir compte aussi de l'identité de cette communauté et faire de ce « camp » un « quartier ». Un vrai « quartier » de la commune de Sainte-Livrade. Autrement dit, relier le CAFI au centre-ville et ce, par la création d'une voie et à terme la construction d'éventuels complexes d'habitat pour tous types de citoyens.

Tels sont la philosophie et les fondements de cette opération. Quant au calendrier, la réhabilitation est d'ores et déjà engagée. Les premières constructions seront réalisées à l'été 2008. Le phasage sera annuel jusqu'en 2013, de manière à ce qu'aucun habitant du Cafï ne soit laissé sans toit le temps des travaux. C'est d'ailleurs pourquoi le premier volet 2008 concerne 32 logements sis sur un espace non occupé actuellement par des rapatriés.

• Valérie Deymes